



La vision de l'architecte

Par Bruno Gaudin, architecte du projet

“Lors de la première visite du site, c’est en remontant la rue du Britais que nous avons progressivement vu émerger l’impressionnante et magnifique salle de coffres du Crédit Foncier. Présentant sur la rue un bâtiment administratif de deux étages et flanqué de quelques dépendances rajoutées au fil du temps, le bâtiment, monumental, s’impose du haut de ses quatre étages et nous « oblige ».

Cette architecture soignée des années 30-40, dessinée et austère, à la peau cannelée, aux grands aplats de pavés de verre et de béton offre des spécificités architecturales. La découverte de la salle des coffres, ses hautes structures, ses étagements de rayonnages, ses passerelles, son sol, son plafond, sa lumière tamisée sont là aussi autant d’éléments qui ont constitué une source d’inspiration essentielle pour la vision et l’esprit du projet à inventer. Le futur équipement devait conjuguer de manière indissociable les dimensions d’ordres architectural, patrimonial et fonctionnel allié à un vocabulaire contemporain.

Fabriquer un équipement public dans ce magnifique bâtiment, réussir sa mutation en pôle culturel (son nom originel), c’est arriver à la fois à ouvrir « le coffre » sur la ville, se mettre à l’échelle de la rue, offrir aux publics un bâtiment qui accueille et reçoit. Destiné à l’enseignement et à la pratique de disciplines artistiques pluridisciplinaires, ce lieu a été imaginé comme un espace culturel aux multiples visages.

Pour cela il a fallu tout d’abord désenclaver le « coffre » qui était à distance de l’espace public. Les petits bâtiments au sud de la parcelle ont été démolis. La place ainsi libérée a permis de construire deux « pavillons » neufs qui reprennent le principe urbain des constructions « d’accompagnements » sur la rue du Britais. Au seuil de l’édifice, le Jardin constitue l’espace public indispensable pour inscrire l’équipement dans son tissu urbain. Sa forme en gradins révèle la pente, tisse l’imbrication du végétal au minéral. Parvis minéral, jardin, sont des lieux d’usage où l’on imagine que les activités artistiques du lieu puissent se prolonger au beaux jours.

L’entrée principale est au Sud tandis qu’au Nord nous créons une ouverture et un parvis secondaire ouvert sur l’espace public. Le hall peut ainsi avoir deux entrées. Il est à l’échelle du site et de l’importance de cet édifice dans la ville. Le vide entre les bâtiments donne naissance à la rue intérieure couverte d’une verrière. La préservation de « l’esprit » de la salle des coffres, de son vide intérieur majestueux, a nécessité de compléter le projet par l’adjonction des deux bâtiments neufs au sud. Nous évitons ainsi le remplissage à 100% du vide intérieur de la salle des coffres tout en offrant au nouveau lieu culturel une façade contemporaine aux fenêtres grandes ouvertes sur le paysage de Laval.

La rue intérieure au rez-de-jardin et au rez de chaussée, véritable colonne vertébrale distributive, est un espace en double hauteur où se met en scène le bâtiment existant et sa nouvelle destination : le hall de l’administration, la façade en pavés de verre et le bel escalier double conservé, le vide de la salle des coffres et ses passerelles, les anciennes façades qui constituent le cadre du hall d’entrée sont autant d’éléments existants « réinterprétés » sur lesquels reposent la nouvelle histoire qui s’écrit.

La salle des coffres devient le lieu emblématique et fédérateur. Dans un prisme de verre le ruban d’un escalier se déploie, menant du rez-de-jardin au R+3, étage des salles d’apprentissage musical. C’est sur cet espace, au centre de la composition d’origine, que s’adressent l’Auditorium et les Salles d’orchestre, puis en balcon, les salles de Théâtre. Véritables « volumes dans le volume », ces grandes pièces s’installent entre les structures conservées de l’ancienne salle des coffres et forment des architectures nouvelles lisibles avec leurs parois revêtues de bois.

La travée longitudinale maintenue « libre », se déroule en galerie haute sur la rue intérieure. Au sud elle rejoint les bâtiments neufs qui accueillent les espaces dévolus à la danse et aux arts plastiques. L’ensemble des espaces est mis en réseau par des passerelles qui sillonnent l’espace, à l’image des anciennes coursives. Ces liaisons fluides et directes rayonnent vers les 3 grands noyaux verticaux. Elles forment la trame d’un principe distributif qui innerve le bâtiment de fond en comble et dessert toutes les fonctionnalités réparties sur les autres niveaux. Le parterre de mosaïque, le rythme des structures en béton, le plafond en pavés de verre sont conservés ou restitués, les garde-corps sont réutilisés... Ensemble ces éléments dessinent l’architecture du hall.

L’auditorium que nous proposons, pièce majeure du dispositif, est un outil de travail conçu pour répondre à différents usages. Nous avons notamment imaginé plusieurs configurations d’installations des gradins avec des modules simples à déplacer, pourvu la scène d’une conque acoustique mobile. La forme enveloppante pour la répartition du public autour de la scène, favorise l’union si précieuse entre les artistes et l’auditoire, elle donne un caractère singulier à cet auditorium.

Chaque salle de pratique artistique a fait l’objet d’une attention minutieuse et requiert son volume, sa lumière...

C’est là l’esprit qui nous anime : penser l’architecture de l’intérieur... Pour les grandes salles notre intention est de faire de chacune d’elle une véritable « invitation » à l’expression artistique et à l’invention, faire en sorte de magnifier la pratique collective par des lieux qui requièrent une forme généreuse. Grande salle d’orchestre, salle de chœur, studio de danse, salle de théâtre...proposent des espaces bien distincts et repérables, une sorte de palettes d’espaces dessinées en fonction des différentes pratiques. De l’extérieur rien ne laisse transparaître une telle richesse programmatique et spatiale mais c’est le propre de cette architecture que de ne pas tout dire au premier coup d’oeil.”